

BEYNES

ACTU

MAI - JUIN
2022



Circulations douces :
une volonté politique

Estimation gratuite



ERA Acces Immo
2 AGENCES À VOTRE SERVICE
AGENCE DE BEYNES
 Ccal. du Val des 4 Pignons - Rue du Centre - Beynes
01 34 89 60 86

AGENCE DE JOUARS-PONTCHARTRAIN
 27, Route de Pontel - Jouars-Pontchartrain
01 34 89 97 44
www.immobilier-beynes-era.fr



Artisan Plomberie
APCE *Chauffage Énergie*




- Remplacement de chaudière et ballon
- Rénovation de salle de bain
- Divers plomberie Adoucisseur d'eau

Nicolas HERVIEU
 64, rue de Maule
 78650 BEYNES
nicolashervieu@apce78.fr

06 89 77 03 96

Restaurant *La Licorne*



Christophe Piat et son équipe vous proposent

- Leur cuisine traditionnelle
- Vente traiteur : 15,50€ (à emporter sur commande)
- Menu du midi : 17,90€ (du mardi au vendredi et hors jours fériés)
- Et formule midi et soir : 26,90€ ou 34,50€
- Pour votre entière satisfaction, nous élaborons avec vous, vos repas de groupe
- Salle climatisée - Terrasse - Fermé dimanche et lundi

Place du 8 mai 1945 - 78650 BEYNES
01 34 89 96 17
www.restaurant-lalicorne-beynes.fr



• RÉNOVATION • EXTENSION



Interlocuteur unique pour tous vos travaux
 Accompagnement et suivi de chantier

AGENCE DE BEYNES • Guillaume ROBERT & son équipe
 01 30 55 66 30 • agence.yvelines@illico-travaux.com
www.illico-travaux.com

VOTRE CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES

Un projet immobilier ?
Ne partez pas à l'aveuglette,
je m'occupe de tout !



Véronique PIGOT
06 85 94 89 87
veronique.pigot@iadfrance.fr

IRL Véronique PIGOT, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 381214285, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS - VISA IAD N°10286. Photo shutterstock.

iad
 ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER




C' est fait...

Nous avons signé récemment la convention avec le dispositif **Eco-garde** qui se prolongera avec la venue dans notre commune d'un éco-garde, une 1^{ère} dans les Yvelines.

Parce que ! Que devons-nous à notre nature sinon de la préserver ?!

C'est de notre devoir car sans un environnement de qualité que deviendrions-nous ?

Nous, communes rurales, sommes constamment confrontées à une situation qui se dégrade. Que ce soit en termes de pollution atmosphérique, de pollution de nos rivières, nous en avons trois à Beynes, ou même de pollution lumineuse.

Il nous faut réagir car nous sommes les garants de notre milieu naturel.

Sensibiliser nos habitants aux problèmes environnementaux, au tourisme vert par exemple, sont des aspects de notre politique volontariste en la matière.

Les vœux pieux c'est bien, encore faut-il démontrer notre détermination, par des actes.

Cet **Eco-garde**, de part ses compétences, nous permettra, non seulement de sensibiliser les habitants à la protection mais aussi à une gestion saine de notre environnement.

Mais pas seulement...

Il y a aussi les incivilités de toutes sortes qui gâchent notre quotidien : les déchets jetés n'importe où et n'importe comment, les déjections canines, la pollution, voulue ou non, de nos rivières, les véhicules à moteurs sur nos chemins ruraux, les animaux divagants dans nos espaces communs pour ne citer que les principaux désagréments.

L'expérience du dispositif Eco-garde est importante et ce partenariat permettra de nous conseiller au mieux dans l'accomplissement de notre travail mais également de



participer à des missions communes, notamment avec la gendarmerie et le dispositif « Gendvert » sans oublier notre police municipale.

C'est une volonté ambitieuse de notre part que de mettre en avant notre environnement qui ne cesse de souffrir, jours après jours, de notre ignorance, notre inconscience, mais je gage qu'avec la complicité de toutes et tous et surtout celle de nos dirigeants que l'avenir de celui-ci sera meilleur.

Yves Revel



SOMMAIRE

- 4 / 7 Dossier : **Circulations douces** : une volonté politique
- 8 Infos pratiques
- 9 Agenda / Carnet
- 10 Vie politique
- 11 Et ça se passe aussi à Beynes...



Si vous rencontrez un problème de distribution du **Beynes Actu**
Contactez le Service Communication au 09 78 04 53 53.

Magazine d'information bimestriel de la commune de Beynes - Mai - Juin 2022 - Place du 8 Mai 1945, 78650 BEYNES - Tél. : 01 34 91 06 20

Tirage : 4 000 ex. N° I.S.S.N 1278-4117 / Directeur de la publication : Yves Revel, Maire de Beynes.

Élus de la commission Communication : Félicien Marguerettaz, Vincent Couric, Céline Morain, Jessica Quellier, Thery Dolléans, Danièle De Roquefeuil, Sophie Sauteur, Nelson Dos Santos.

Directrice de la Rédaction : Murielle Auvinet. Rédactrice en chef : Céline Bruneau.

Création maquette : Sandrine Crosato. Mise en page : Sandrine Crosato et Nathalie Formento.

Régie publicitaire : H.S.P. Edisag 01 55 69 31 00. Impression : Primset Impressions. Visuel de couverture : Service Communication

IMPRIM'VERT®





Pouvoir prendre son vélo en famille, se balader sur la commune, se ravitailler dans les différents commerces de la ville ou même rejoindre son école par des voies cyclables, en sécurité... je rêve comme beaucoup d'une ville à la circulation aisée et apaisée.

Notre projet a démarré par de la signalisation sur nos voies communales et vise à faciliter et sécuriser la pratique du vélo de loisir mais aussi à inciter à ce mode de déplacement.

*Inscrite au programme **Petite Ville de Demain**, la mobilité a eu son atelier avec les habitants, qui a montré l'intérêt porté pour ce sujet.*

Les réalisations pour la mobilité douce vont se poursuivre dans les mois et années qui viennent afin de mailler tous les types de déplacements doux sur notre territoire et en liaison avec nos voisins.

Nous construisons la ville de demain avec vous, venez en discuter !

CIRCULATIONS DOUCES, LES SOLUTIONS !

La municipalité s'engage concrètement en faveur des modes de circulation doux sur la commune afin de faciliter les modes de déplacements les moins polluants : marche à pied, vélos, covoiturage, transports en commun, ... Où et comment ?

Retrouvez toutes les informations dans ce dossier !



▶ Qu'est-ce qu'une **zone de rencontre** ?

Les **zones de rencontre** permettent de faire circuler de manière apaisée dans un même espace (piétons, cyclistes et véhicules motorisés) ; elles favorisent ainsi le développement de la vie locale. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur tous les autres véhicules.

Les cyclistes sont prioritaires sur les véhicules à moteur et sont autorisés dans les deux sens de circulation.

VITESSE de tous les véhicules = 20 KM/H !

Toutes les chaussées sont à double-sens pour les cyclistes. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation.



➔ Rue des Anciens Combattants en A.F.N./ avenue de la Gare

Pour être cohérent avec la création de cette zone de rencontre, le sens de priorité entre la rue des Anciens Combattants en A.F.N. et l'avenue de la Gare est modifié depuis le mois de décembre 2021, pour ralentir la circulation des véhicules



rue des Anciens Combattants en A.F.N.

avenue de la Gare et sécuriser la circulation des cyclistes entre l'avenue de la gare et la rue des Anciens Combattants en A.F.N. Ce sont désormais les véhicules qui viennent de la rue des Anciens Combattants en A.F.N. qui sont prioritaires. Tous les véhicules venant de l'avenue de la Gare doivent dorénavant céder le passage.

ATTENTION ! dans la rue des Anciens Combattants en A.F.N. les cyclistes sont désormais autorisés à circuler dans les 2 sens.

➔ Le double-sens cyclable, dans les rues à sens unique

Pour faciliter les déplacements à vélo, certaines voies sont désormais aménagées avec un double-sens cyclable et une signalisation adaptée pour chaque tronçon de rue. C'est le cas rue des Anciens Combattants en A.F.N. bien sûr, mais également rue des écoles, et rue Mulochon.

➔ À pied ou à vélo : des itinéraires sécurisés sont déjà en place

Vous pouvez circuler entre les hameaux de Beynes et le bourg, à pied ou à vélo, en empruntant des itinéraires sécurisés, qui les relient, tout en profitant du bel environnement qui nous entoure.

Pour commencer, la commune a matérialisé deux premiers itinéraires au moyen d'une signalétique spécifique :

- les itinéraires « Château - La Couperie » et « Château - La Maladrerie » relient la Place du 8 Mai 1945 aux hameaux de la Couperie ou de la Maladrerie par des rues peu fréquentées et des chemins ruraux.

➔ D'autres itinéraires seront bientôt matérialisés par un fléchage mais vous pouvez déjà les trouver sur le [site internet de la ville](#) (rubrique cadre de vie) et les emprunter !

Une étude est en cours avec les communes avoisinantes pour des itinéraires vélo sécurisés entre les gares, les collèges et le lycée de Villiers. Elle viendra alimenter la phase mobilité de "Petite ville de demain".



< Lire suite page 6 >

L'essentiel à retenir sur la zone de rencontre



Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur tous les autres véhicules.



Tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, trottinettes, bus,...), sans excéder 20 km/h.



Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont autorisés que sur les espaces aménagés à cet effet.



Les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens de circulation.



La vitesse des véhicules motorisés est un facteur déterminant dans les accidents et dans la gravité des chocs, tout particulièrement sur les piétons.

Réduire la vitesse à 20 km/h maximum !

dans les zones de rencontre est un moyen d'accroître en agglomération la sécurité des usagers vulnérables, piétons comme cyclistes.

CIRCULATIONS DOUCES : UNE VOLONTÉ POLITIQUE

.../...

Pour votre sécurité, avez-vous un vélo en bon état ?

Un groupe de bénévoles et l'association Beynes en Transition vous proposent chaque 2^{ème} samedi du mois un **atelier Repar'Vélo**, ouvert à tous sans rendez-vous et gratuit !

Retrouvez les, de 10h à 12h30, rue des Clos (dates communiquées dans l'agenda, Facebook et site Internet de la ville) pour réparer avec vous votre vélo...
Rens. reparvelo.beynes@orange.fr



DOSSIER



REZO POUCE



La Ville de Beynes et la Communauté de communes Cœur d'Yvelines ont décidé de s'engager pour une mobilité durable et solidaire en **mettant en place le dispositif RÉZO POUCE sur le territoire**, premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France.

C'est un moyen de déplacement convivial, écologique et économique !

Faire de l'autostop en toute sécurité, de façon organisée mais flexible, est dorénavant possible sur toutes les communes du territoire de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines. Des panneaux sont apparus dans toute la Ville.

En plus de créer du lien social, en partageant vos trajets, ce dispositif simple, gratuit et solidaire optimise le taux d'occupation des véhicules, principalement sur des distances inférieures à 20 km.



Découvrez comment ça marche
www.rezopouce.fr/



Tous les arrêts Rézo Pouce sont disponibles sur le site de la ville www.beynes.fr [rubrique Cadre de vie / déplacements]



LE PRINCIPE

S'inscrire sur le site de RÉZO POUCE.

Les passagers munis d'une fiche destination estampillée Rézo Pouce se rendent à un « Arrêt sur le Pouce » sans prise de rendez-vous préalable, à charge pour le conducteur du véhicule identifié par un macaron de s'arrêter et ainsi partager sans frais l'usage de son véhicule. Une application mobile est téléchargeable, elle permet une fois inscrit de se signaler autant comme passager que conducteur.

Le dispositif est sécurisé par l'attribution d'une carte d'identifiant et par la possibilité offerte au passager d'envoyer par SMS le numéro d'immatriculation avant toute prise en charge.

Alors n'hésitez pas à vous inscrire et à utiliser ce moyen de déplacement facile et gratuit. Parlez-en autour de vous, plus nombreux seront les inscrits, plus efficace sera le réseau !



L'accès aux transports en commun facilité avec :

Transdev : souplesse et réactivité

Le dispositif de transport à la demande (**TàD Houdan-Montfort**), mis en place par Transdev Houdan, s'adapte à vos horaires, de 9h à 15h30 la semaine et de 9h à 19h le samedi !

En complément des lignes régulières, vous pouvez réserver une ou plusieurs places dans un véhicule TàD (5 places max.) pour l'arrêt souhaité au sein de la zone 4 - ligne Montfort-Houdan (Beynes), nous vous invitons à consulter la cartographie pour connaître les arrêts les plus proches de chez vous.

Simple et Pratique accessible en 1h sur simple appel au **09 70 80 96 63** ou démarche en ligne et réservable jusqu'à 1 mois à l'avance, vous sélectionnez votre arrêt de départ et votre arrêt d'arrivée, ainsi que l'horaire souhaité.

Coût de la course : Pass navigo et/ou 2 €, ticket vendu à bord, gratuit pour les moins de 4 ans et les plus de 75 ans se rendant sur les centres de vaccination (pensez quand même à réserver la place).

Retrouvez toute l'actualité du Réseau de Transdev Houdan sur leurs 4 réseaux sociaux.

- <https://www.facebook.com/TransdevHoudan78/>
- @TransdevSud78,
- @TransdevSud78
- @TransdevSud78 #transdevhoudan



Les agents de la ville : à bicyclette dans le cadre de leurs missions ...



De nombreux agents municipaux sont amenés, dans le cadre de leurs fonctions, à se déplacer dans Beynes. La commune a fait l'acquisition de deux vélos à assistance électrique. Vous avez peut-être déjà croisé les agents du service urbanisme pour les visites de chantier, les agents de l'Action culturelle pour retrouver à Marcq les enfants du projet Demos, les agents du service état civil pour se rendre dans les cimetières ou d'autres lieux...

... et pour venir travailler ! La plupart des agents communaux habitent à quelques kilomètres de leur lieu de travail, certains habitent même la commune. Ils sont de plus en plus nombreux à venir travailler en vélo, à assistance électrique ou « à mollet » !

En ville, des études montrent que pour les déplacements de moins de 5 kilomètres, la voiture ne permet aucun gain de temps, puisque la vitesse des voitures en ville est de 25 km/h en moyenne.

à retenir !

Pour un seul aller-retour par jour, 220 jours par an, un trajet domicile - travail de 7 kilomètres représente 215 litres d'essence, soit environ 400 €.

5 km : 6 min en voiture, 12 min en vélo électrique et 20 min en vélo « à mollet ».

10 km : 10 min en voiture et près d'1/2 litre d'essence consommé, 24 min en vélo électrique et c'est très agréable, surtout au printemps et 30 min en vélo même quand on n'est pas un champion !



Les aides pour vous équiper

La Région Île-de-France subventionne l'achat d'un vélo à assistance jusqu'à 500 € avec la Prime à l'achat et facilite la location avec Véligo.



Vous souhaitez tester l'utilisation d'un vélo électrique avant de l'acheter ? La Région propose également via le dispositif « Véligo » de louer, pour 6 ou 9 mois, un vélo à assistance électrique de belle qualité, pour 40 € par mois (20 € pour les étudiants). La moitié de ce prix peut être pris en charge par l'employeur au titre des frais de transport.

+ d'infos

www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite
www.veligo-location.fr

« ALORS

aux voitures en centre-ville ? Circuler et vivre autrement est possible...

nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre ! »



les samedis
04 11 JUIN
de 9h00 à 12h00
Mairie annexe - Val des 4 Pignons
SANS RENDEZ - VOUS

vos maires-adjoints vous reçoivent

Un temps d'échange pour aborder tous les sujets qui vous préoccupent



La commune accueille le Bus Job Insertion du Département, en face de la mairie, place du 8 Mai 1945.

Prochain RDV : 10 juin

Rens. 01 30 836 836 ou www.yvelines.fr/bus-insertion/

Recensement militaire

Jeunes hommes et jeunes femmes nés en avril et mai 2006, déplacez-vous à la Mairie, au service des Affaires Générales sur RDV ou à la Mairie Annexe, durant le mois de vos 16 ans, pour vous faire recenser sur les listes militaires, munis du livret de famille et de votre carte nationale d'identité.

Balayage de la voirie

Val des 4 pignons : 14 et 15/06 ;
Centre ville, Bourg et Hameaux : 16/06 et les Chênes : 17/06

Merci de rentrer vos véhicules pour faciliter le passage de la balayeuse.

Un véhicule sur la voie, c'est une voie mal nettoyée !



Police Municipale

01 39 44 96 50

Ateliers de Mortemai

L'Hôpital de Poissy vous informe



Les horaires de La Poste de Beynes seront aménagés à compter du 11/07 jusqu'au 30/07/2022 en raison des prévisions d'activité. Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 01/08.

Les horaires du 11 au 30 juillet seront les suivants :

- mardi : 9h à 12h • mercredi : 9h à 12h
- jeudi : 9h à 12h • vendredi : 9h à 12h • samedi : 9h à 12h

Durant cette période, l'offre de La Poste sera également disponible dans les points de services suivants :

- La Poste de Neauphle-le-Château : 9h à 12h et de 14h à 17h30, ouverture à 15h le jeudi après-midi.
- La Poste de Montfort-L'Amaury : 9h à 12h et de 14h à 17h30, ouverture à 15h le jeudi après-midi et fermé le lundi.

Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr et www.labanquepostale.fr

VOTER, UN DROIT MAIS AUSSI UN DEVOIR !

Les électeurs sont convoqués pour les élections législatives les dimanches 12/06 pour le 1^{er} tour et 19/06 pour le 2nd tour. Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 20h.

Vous ne pouvez vous y rendre ? Avez-vous pensé à faire une procuration ? Toutes les informations pratiques !

Un électeur peut donner procuration à l'électeur de son choix, **même s'il n'est pas inscrit dans la même commune**. Toutefois, la personne désignée devra se rendre au bureau de vote du mandant le jour du scrutin.

Pour faire cette démarche : 3 possibilités :

→ Vous remplissez sur place, en gendarmerie, commissariat ou tribunal, le formulaire,

→ vous imprimez en recto uniquement le formulaire disponible sur le site « vote par procuration » disponible sur service-public.fr,

→ vous utilisez le téléservice « Maprocuration.gouv.fr », et imprimez l'e-mail indiquant la référence de votre demande.

→ Quelle que soit la démarche que vous avez choisie, l'électeur que vous désignez peut avoir le jour du vote :

- soit 1 procuration faite en France,
- soit 1 procuration faite à l'étranger (c'est-à-dire dans un consulat ou une ambassade),
- soit 1 procuration faite en France et 1 procuration faite à l'étranger,

- soit 2 procurations faites à l'étranger,
- vous devez connaître votre **numéro national d'électeur** et celui de l'électeur chargé de voter à votre place. Vous retrouverez ce numéro sur votre carte électorale ou sur le site « Interroger votre situation électorale » disponible sur Service-Public.fr,

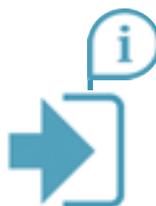
- vous devez vous rendre en personne en gendarmerie, commissariat ou tribunal avec un justificatif d'identité pour faire valider votre demande.

+ d'infos :
service-public.fr

AGENDA

JUIN

- 3**
06
Gala de danse
3 au 5 juin, présenté par Association de Danse Contemporaine et Classique, à La Barbacane
- 4**
06
Tournoi féminines
9h-18h, organisé par le Football club Stade de Mortemai
- 5**
06
Vide grenier
organisé par les commerçants et artisans du Val
6h-18h Buvette et restauration, Val des 4 Pignons
- 10**
06
Gala de danse
10, 11 juin à 20h30 et 12 juin à 15h
présenté par la section Emotions Jazz
du Foyer Rural, à La Barbacane
- 11**
06
Tournoi sur herbe
à partir de 13h, organisé par le Handball Club
stade de Mortemai
- 11**
06
Atelier Repar'Vélo
De 10h à 12h30, rue des Clos
On répare ensemble votre vélo
Ouvert à tous sans rendez-vous et gratuit
Organisé par un groupe de bénévoles
Rens. reparavelo.beynes@orange.fr
- 12**
06
Élections législatives
12 juin, 8h à 20h, 1^{er} tour
19 juin, de 8h à 20h, 2nd tour
- 12**
06
Concours de pêche en duo
9h-17h30, organisé par le Gardon, à l'étang
- 17**
06
Gala de danse
17 au 19 juin, présenté par Corps Accords de Jazz
à La Barbacane
- 18**
06
Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle
à 11h, au Monument aux Morts
- 19**
06
Concert Demos de fin d'année
à la Philharmonie de Paris
- 24**
06
Fêtes de Beynes
Fête de la musique le 24 juin
Fête de la famille le 25 juin
Pique-nique géant le 26 juin
Entrée libre Parc de l'étang
- 25**
06
Consultation avocat conseil
entre 9h et 12h à la Mairie Annexe
Cette consultation gratuite donne la possibilité à
toute personne de recevoir des conseils et des
informations juridiques.
Sur rendez-vous uniquement au 06 63 33 28 60.
- 28**
06
Conseil Municipal
à 20h salle du Conseil Municipal,
Diffusé en direct sur  **Ville de Beynes**
www.facebook.com/VilledBeynes
- 28**
06
Collecte des encombrants
Les sortir la veille après 18h



INFO DE DERNIÈRE MINUTE

À partir du 27/06, l'inscription et la réinscription
à l'École Municipale de Musique
se feront via le "portail e-citoyen".



<https://www.espace-citoyens.net/beynes/espace-citoyens/>

CARNET ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à

- Octavie Lefort, le 21 mars
- Séréna Masteus Pascual, le 24 avril

Félicitations à

- David Bédu et Isabelle Allain, le 16 avril
- Helder Fernandes Oliveira et Isabel Dias De Sousa, le 14 mai
- Bli Japhet Zohou et Félicia Blondel, le 14 mai
- Stéphane Bayano et Coralie Manson, le 20 mai
- Alexandre Daulny et Laetitia Chauve, le 21 mai
- Ludovic Becker et Lucie Commenchail, le 21 mai

En souvenir de

- Michel Lachieze, 78 ans
- Jeannine Guyard veuve Malpaux, 92 ans
- Denis Wenger, 49 ans
- Alexandre Sekretev, 39 ans
- Raymond Seurot, 84 ans
- Josiane Diodore, épouse Martin, 78 ans

Bien à Beynes

Liste menée par Yves Revel

De l'immédiat et du long terme.

Tout au long de son mandat, le rôle du conseil municipal et des élus est de répondre aux attentes des administrés tout en portant une vision qui façonnera la ville pour les décennies à venir. Ce travail voit souvent s'affronter deux réalités, le court terme et le long terme.

La ville de Beynes en est une bonne illustration. Chacune et chacun d'entre vous avez pu l'expérimenter en vivant à Beynes, notre ville a vieilli plus rapidement ces dernières années, ses infrastructures ont parfois été fragilisées, ses réseaux durement mis à l'épreuve.

Pour répondre à ces problématiques, l'équipe municipale est tous les jours amenée à prendre des décisions dans l'urgence pour ici rallumer la lumière dans certaines rues, ou bien là rétablir l'eau dans un quartier. Tous ces phénomènes que nous rencontrons nous poussent à agir dans l'immédiat. Nous rencontrons les conséquences des décisions prises il y a plusieurs années, ou décennies. Ces situations nous poussent aussi à retarder des projets que vous attendez, pour des raisons financières.

Cependant, ces contraintes ne doivent pas être une fatalité. Cette année par exemple nous mettons en place les premières pierres de notre plan pluriannuel d'investissement pour la rénovation de nos voiries. Ce plan nous permet, sur la base d'études techniques, de faire le choix de certaines rénovations aujourd'hui afin de nous éviter de payer le décuple demain. C'est de stratégies d'anticipation comme celles-ci dont nous avons besoin afin de nous permettre demain d'aborder nos projets de manière sereine.

Le dispositif de Petite Ville de Demain dont nous bénéficions en partenariat avec l'état emprunte le même chemin. Nous cherchons à réfléchir avec vous les orientations que nous voulons pour notre ville à long terme. Il s'agit de se projeter sur des grandes thématiques de déplacement, d'éducation, d'urbanisation ou encore de vivre ensemble afin de dessiner des projets à l'échelle de notre ville.

Nous avons pu voir certains d'entre vous à nos ateliers et balades urbaines organisées pour l'occasion dans Beynes. Il n'y a pas de mauvais projets, il n'y a pas de fausses idées, il n'y a que des visions que nous allons nous occuper de synthétiser et vous présenter prochainement.

Nous entendons tout, les problématiques de déplacement doux au centre-ville et entre nos quartiers, la circulation que nous devons essayer de maîtriser sur nos grands axes, la respiration de nos lieux d'instruction, la remise à plat de notre manière de penser l'espace urbain pour le rendre vivable et non plus seulement carrossable.

C'est entre gestion pratique et projets de long terme que se place l'action d'une équipe municipale. De subir, nous pensons à prévenir et anticiper. De problématiques quotidiennes nous devons rechercher des réponses globales et, pourquoi pas, des projets ambitieux que nous devons nous laisser le temps de concrétiser.

Ces à ces carrefours que vous saurez toujours nous retrouver.

L'équipe Bien à Beynes

Beynes Nouvelle Dynamique

Conseillers municipaux : Sylvie Béguier, Claude Coppin et Danièle De Roquefeuil

Chères Beynoises, Chers Beynois,

Suite au dernier Conseil Municipal du 12 avril, et aux conclusions de l'enquête publique le concernant, nous revenons sur le sujet du futur collège de Beynes.

Le Président du Département des Yvelines s'est engagé à maintenir le collège à Beynes, or, avec les difficultés rencontrées pour trouver un terrain adapté, nous nous interrogeons sur la faisabilité du projet.

Il serait désastreux que Beynes perde son collège.

Il est absolument nécessaire que la municipalité trouve une solution à cette difficulté.

Les familles de Beynes et des villages environnants attendent des réponses.

A la création du Val des Quatre pignons, le choix d'implanter le collège au centre du quartier avait du sens pour les familles qui s'installaient à Beynes.

Beynes est la plus grande ville de la Communauté de Communes et le collège de Beynes lui procure une attractivité privilégiée, tant au plan pédagogique, social, environnemental et économique.

Nous vous informerons régulièrement de l'évolution de ce dossier. Très cordialement et à bientôt.

Révéler Beynes

Conseillère municipale Sophie Sauteur

Page Facebook, site internet, panneaux lumineux : à de multiples reprises nous avons signalé aux élus majoritaires que ces moyens ne suffisaient pas à informer TOUS les Beynois.

Pourtant, les procès-verbaux des conseils municipaux restent non réalisés donc non accessibles aux Beynois, les manifestations annoncées qu'à travers l'Agenda, lorsque ce dernier n'est pas périmé, ...

Le dispositif Petites Villes de Demain pâtit de ce manque de considération pour les Beynois qui par goût ou par nécessité sont éloignés de ces modes d'information.

Une piètre participation ne manquerait pas d'altérer la légitimité des résultats de cette consultation citoyenne.

Communication et information doivent être accessibles à tous.

Contact : sophiesauteur78@gmail.com

Un nouvel élan pour Beynes

Liste menée par Nelson Dos Santos

Les dernières décisions de l'Etat vont plus particulièrement affecter notre commune compte tenu des augmentations de charges à venir. Imaginez une commune où les charges fixes ne cessent d'augmenter et qui va devoir en plus subir le poids des nouvelles décisions de l'Etat. Promis, face à cette situation, notre liste ne fera jamais l'autruche.

LE SAVIEZ-VOUS ?

DES SERVICES GRATUITS POUR TOUS



La commune offre, avec l'aide de ses partenaires, un service public de l'emploi.

Objectifs : vous accompagner dans votre recherche ou reconversion...

Depuis plus d'un an, Beynes accueille le **Bus Job Insertion** du Département une fois par mois.

En parallèle, le C.C.A.S reçoit une permanence hebdomadaire pour les 16-25 ans, le jeudi de 9h à 12h30, animée par la Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de Saint-Quentin-Yvelines et des environs SQYWAY16/25.

« Notre mission est d'accompagner les jeunes sortis du système scolaire vers l'emploi durable, l'insertion professionnelle et l'autonomie », explique Elsa Martin, la conseillère en insertion professionnelle de la Mission Locale de l'antenne de Plaisir.

Vous êtes concerné ? N'hésitez pas, l'accueil est chaleureux et les informations pertinentes. Vous pourrez ainsi bénéficier d'un véritable coaching pour l'insertion.

« Et, pourquoi attendre de ne plus être scolarisé pour vous renseigner ? », confie Elsa Martin, qui se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. **Elle vous reçoit dans les locaux du C.C.A.S. au 22 rue de la République.**

La Mission Locale vous présente son nouveau dispositif

Un accompagnement individuel et intensif avec le nouveau Contrat d'Engagement Jeune, qui propose un parcours personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois avec l'objectif d'aider les jeunes à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.

C'est un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités. Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 € par mois peut être versée en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements.

À chaque cas particulier : UNE SOLUTION !

La Mission Locale offre toujours de nombreux services, en lien avec ses partenaires :

☛ aide au logement, santé, subsistance, démarche administrative etc.,

☛ développement du service civique et bénévolat,

☛ orientation, accompagnement, formation, apprentissage, technique de recherche d'emploi, stage d'immersion, ...

☛ mise en place d'un parcours professionnel détaillé suivi par un conseiller via le « Coaching Trek » ou le P.A.C.E.A. (Parcours d'accompagnement d'accès à l'emploi et l'autonomie),

☛ préparation des concours paramédicaux, atelier "code de la route", cours de français ou d'anglais, simulation d'entretien d'embauche, aide à la création d'entreprise,

☛ et service volontaire européen, service civique international Erasmus, stage à l'étranger auprès de tout public.



+ d'infos : 01 30 79 66 30 ou 07 78 82 26 84
<https://sqyway1625.fr/site-de-plaisir/>

C.C.A.S. : PREMIER FORUM SANTÉ UNE QUESTION ? DES RÉPONSES !



L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale et ses partenaires ont proposé le 14 mai dernier, à la salle Georges Carlu, le 1^{er} Forum Santé à Beynes.

De nombreux ateliers d'information et de prévention pour votre santé et bien-être :

La CPAM : prévention santé dans sa globalité, dépistage cancers, addictions, santé sexuelle des jeunes, santé bucco-dentaire...

L'AGIRC-ARRCO : information sur les prestations aux aidants.

La CRAMIF : désinsertion professionnelle, réorientation et formation en cas d'invalidité /maladie professionnelle.

Ligue contre le cancer : sensibilisation au dépistage des 3 principaux cancers et aux facteurs de risques.

REVDIAB : dépistage diabète, stand diététique et sur la pratique de l'activité physique.

Association Iris (Indépendance - Respect - Identité - Soutien) qui agit dans le cadre de la lutte contre les violences intra-familiales : information, prévention et soutien aux victimes et co-victimes,

Bus Santé : informations et conseils pour un sommeil réparateur, le calcul de l'Indice de Masse Corporelle (IMC) et prise de la tension.

Vous avez raté l'événement ?

Le C.C.A.S et ses partenaires restent à votre disposition pour vous informer et vous orienter au 01 34 91 06 70 accueilccsbeynes@wanadoo.fr

L'ENTREPOTES

13 rue du Chemin Vert (derrière la mairie)

Feucherolles  



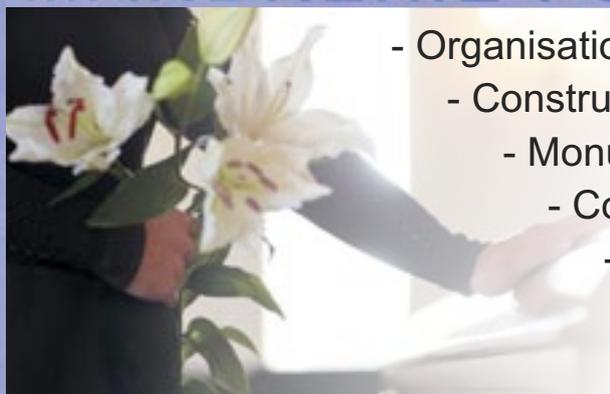
Ouvert le midi du lundi au samedi et du jeudi au samedi soir. À bientôt !

Réservations : 01 30 68 95 03 ou 06 02 18 79 71 - www.lentrepotes78.fr



POMPES FUNÈBRES
ALAIN PADEL S.A.R.L.

MARBRERIE FUNÉRAIRE



- Organisation complète des obsèques
- Construction de caveaux
- Monuments funéraires
- Contrats obsèques
- Transport de corps
- Inhumation
- Crémation

9^{bis}, rue de la République - BEYNES

Tel : 01 34 81 02 07 - 06 43 07 54 44

E-mail : lionelbarata.pfpadel@outlook.fr

CHAMBRE FUNÉRAIRE

CD45 - ZA Les Lézardes 78580 Maule